

Qui sont les nouveaux jeunes agriculteurs ?

Ces trois dernières années, le Gers connaît une dynamique plus positive en terme d'installation agricole. En effet, en 2020, 77 personnes ont déposé un dossier d'installation sollicitant la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), ce qui représente le plus haut niveau d'installation DJA depuis 10 ans.

LE METIER SE FEMINISE

Plus précisément, ces 3 dernières années, 211 jeunes agriculteurs se sont installés dans le Gers avec la DJA.

En moyenne sur 3 ans, 30 % de ces nouveaux installés sont des femmes. Cependant, une certaine tendance à la féminisation des projets d'installation semble apparaître puisqu'en 2020, 35 % des installations sont portées par des femmes.

L'âge moyen de ces installations

DJA est de 29 ans mais cela cache une grande disparité puisque certains s'installent dès 19 ans avec un âge maximum de 40 ans, du fait de la contrainte réglementaire. (voir graphique de la répartition par âge).

Une autre tendance semblant émerger sur 2020 est l'augmentation des installations agricoles portées par des personnes hors cadre familial qui représentaient 38 % des installations en 2018 contre 44 % en 2020.

DIVERSITÉ DES PRODUCTIONS ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Au niveau des orientations technico-économiques des installations, leur diversité est représentative de l'agriculture gersoise. En effet, les installations en grandes cultures sont majoritaires (35 %). On note cependant une certaine dynamique en production de volailles/palmipèdes (9 %), poly-élevage (9 %), maraîchage (7 %) et viticulture (7 %).

Une tendance semble également apparaître concernant le développement de l'agriculture biologique. Cette filière se développe globalement dans le Gers mais particulièrement chez les nouveaux installés puisque en 2020, 54 % des installations JA sont en agriculture biologique ou se convertiront dans les 4 années à venir.

De plus, dans 48 % des installations au moins un atelier d'élevage est présent, ce qui ne transparaît pas forcément dans les orientations technico-économiques. La majorité de ces ateliers d'élevage sont réalisés en aviculture (volailles de chair, palmipèdes gras, poules pondeuses). Les élevages bovins représentent 25 % de ces ateliers. Enfin, on recense également des élevages ovins (11 %), de l'apiculture (7 %)...

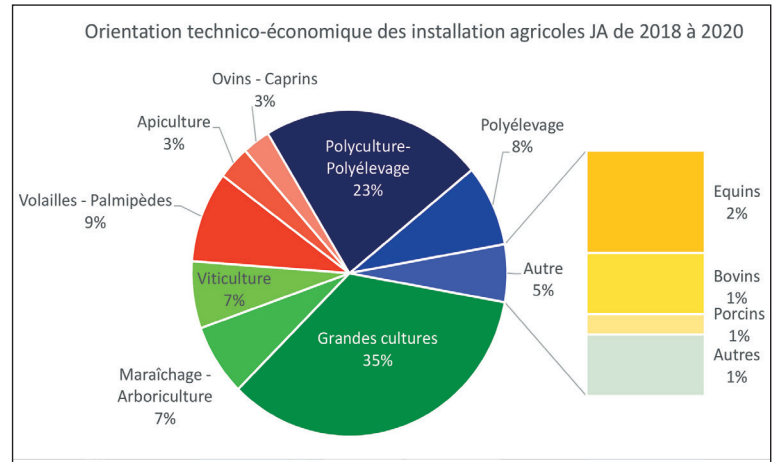
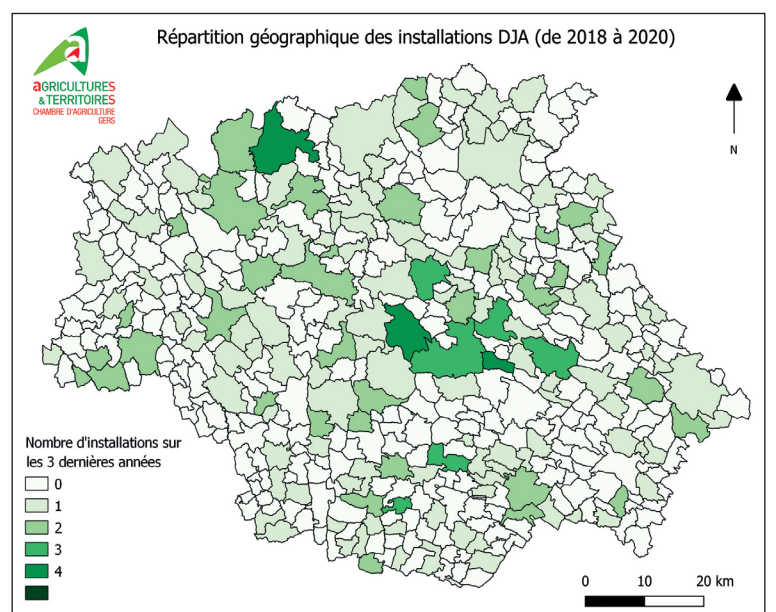
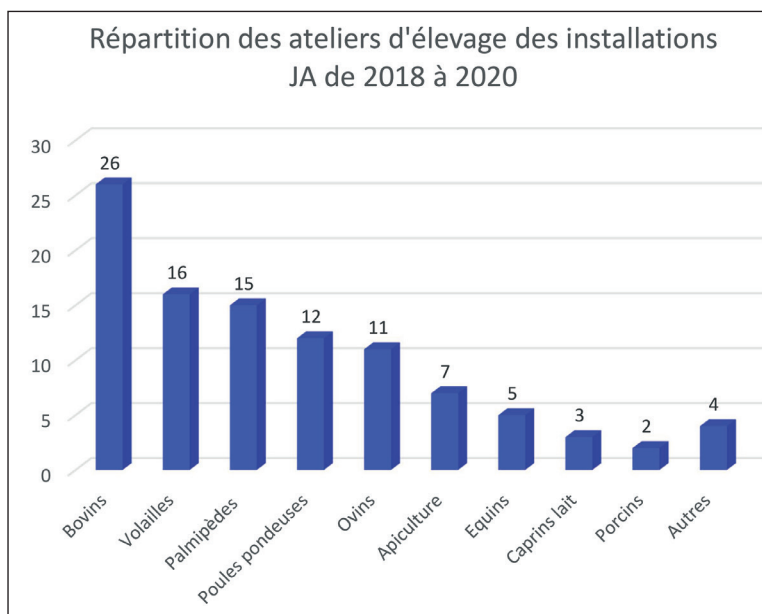
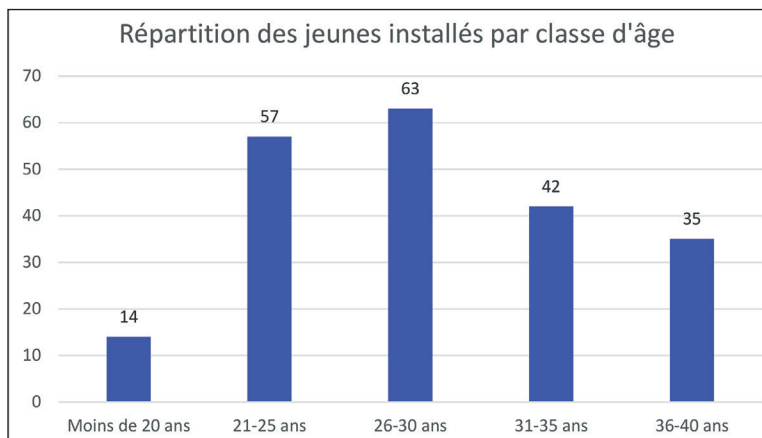
88 HA EN MOYENNE

En termes de structure d'exploitation, ces jeunes agriculteurs s'installent en moyenne sur 88 ha de foncier. Ce chiffre cache cependant de grandes dis-

parités : 17,5 % des installations se réalisent sur moins de 10 ha et 10 % des installations mettent en valeur plus de 200 ha.

Au niveau de la localisation géographique des installations, de nombreuses communes ne comptabilisent aucune installa-

tion ces trois dernières années alors que certaines en accueillent jusqu'à 4. Cependant, l'ensemble du territoire gersoïse présente une certaine homogénéité dans la répartition des installations. (voir carte répartition géographique des jeunes installés).



Le Point Accueil Installation



Pour tout renseignement sur une installation en agriculture, contactez le Point Accueil Installation. Nous vous orienterons dans les démarches à réaliser, les aides disponibles, les accompagnements techniques et humains possibles, les personnes à contacter...

Contact : Chambre d'agriculture du Gers - Tél. 05.62.61.77.77

Mon installation : bâtir un projet solide !



Vous voulez concrétiser un projet d'installation en agriculture ? Nous vous accompagnons dans la réalisation d'un diagnostic préalable, de l'étude prévisionnelle et de la formalisation des dossiers de demande d'aide.

Contact : Chambre d'agriculture du Gers

- Agence Armagnac-Adour Tél. 05.62.61.77.60
- Agence Auch-Astarac Tél. 05.62.61.77.13
- Agence Portes de Gascogne Tél. 05.62.61.77.42